Corroy-le-Grand, le 24/08/2023

Chers parents,

Depuis des années, une collation collective était mise en place dans les classes maternelles de notre école à l’initiative des enseignants et de l’école. Elle a dû être interrompue en 2022 suite à la mise en application de la circulaire 8170 du 30/06/2021 « La gratuité en pratique » de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cependant, cette circulaire laisse la possibilité aux parents de « prendre le relais » et donc de réinstaurer cette collation collective qui apporte tant aux enfants, ainsi qu’aux parents, d’où ce petit mot dans le cartable de votre enfant !

**→ Qu’est-ce qu’une collation collective ?**

Les parents ayant marqué leur accord pour le projet, amènent à tour de rôle une collation pour tous les enfants de la classe de leur enfant, suivant le calendrier hebdomadaire proposé ci-dessous (inspiré de celui des années précédentes) :

* **Lundi :**Fruit/légume

\* les fruits doivent être nettoyés et prêts pour une distribution par les élèves.  Il est compliqué, par exemple, de se retrouver avec un ananas entier... non découpé à l'avance.

* **Mardi :** Fruit/légume
* **Mercredi :** collation à base de produits céréaliers (tartines, cake, crêpes...)
* **Jeudi :** Fruit/légume
* **Vendredi :** « apéro » sain (légumes, olives, fromage, cake salé...)

La liste tournante des parents sera définie et communiquée par le(s) « parent(s) relais » (cfr plus bas) sous forme de calendrier.

**→ Pourquoi une collation collective ?**

Une collation collective apporte beaucoup, tant aux enfants, qu’aux parents et même à notre planète !

Votre enfant aimera définir et choisir celle qu’il va apporter. Des discussions intéressantes se mettent souvent en place avec les parents sur le choix d’une collation saine ainsi que comment la présenter aux copains avec originalité. C’est aussi l’occasion d’un petit moment privilégié « parent-enfant ». Le matin, en arrivant à l’école, la fierté se lit souvent sur leur visage. C’est vraiment gai à voir !

 Pour les autres enfants de la classe, la collation collective est un moment de partage, de découvertes de saveurs, d’apprentissage des goûts mais aussi des régions, des climats, des chiffres (diviser un gâteau en 23 n’est pas toujours évident...)

 Pour les parents, cette collation permet de ne pas penser tous les matins à trouver des collations individuelles pour les enfants de la famille. Petit gain de temps (et de charge mentale ) ! Une fois toutes les x semaines, il aura la possibilité d’élaborer une collation originale avec son enfant (petit moment privilégié parent-enfant).

Attention, pas de pression, une collation plus « basique » par manque de temps ou d’idées fera tout aussi bien l’affaire !

Finalement vous aurez également compris qu’elle diminue fortement les déchets pour notre planète en comparaison d’une collation individuelle.

**→ La collation collective en pratique ?**

Pour que ce projet puisse être réinstauré, un parent relais sera nommé par classe. Comme son nom l’indique, celui-ci relayera les informations, rappels, feedbacks... entre l’enseignant et les parents.

C’est également lui qui élaborera et communiquera le calendrier aux parents. Idéalement, ce parent doit donc avoir des échanges réguliers avec l’enseignant. Le calendrier tel que proposé par le parent relais tiendra compte des anniversaires (si toutefois les parents le souhaitent) ainsi que du projet « Progécole »(qui débutera plus tard dans l’année) et la tournante se voudra juste et équilibrée entre tous les parents. Évitons donc de demander des changements dans ce calendrier afin de respecter le super travail du parent relais.

Un groupe WhatsApp (ou autre application) sera créé par le parent relais afin de partager le calendrier et les informations principales. L’idée est que, sur ce groupe, seul le parent relais puisse communiquer afin d’éviter trop de messages qui noieraient les informations clés.

Cela n’empêche pas d’avoir une discussion en privé entre parent/enseignant et parent relais. Nous sommes en effet convaincus qu’une bonne communication permettra d’éviter que ce chouette projet ne s’essouffle au cours des mois.

Vous l’avez compris, nous comptons sur vous et votre participation !

**Afin de remettre en place cette collation collective dès la rentrée 2023-2024, pourriez-vous compléter ce talon-réponse et le remettre à l’enseignant dès la rentrée ?**

D’avance un grand merci à vous tous !

L’AP et quelques parents motivés

**Talon-réponse « collation collective 2023-2024 »**

(un formulaire par enfant svp)

Je soussigné(e) ……………………………………………………………………………………………………..

Parent de :

Prénom : Nom :

Classe :

□ Je **souhaite** participer à la collation collective pour l'année scolaire 2023-2024

□ Je **ne souhaite pas** participer à la collation collective pour l'année scolaire 2023-2024 **MAIS autorise** mon enfant à recevoir la collation chaque jour (et non au choix de l'enfant)

□ Je **ne souhaite pas** participer à la collation collective pour l'année scolaire 2023-2024 **ET je ne souhaite pas** qu'il reçoive cette collation quelle qu'elle soit.

* Mon **numéro de téléphone** pour l’inscription au groupe WhatsApp est le : ………………………………
* **Je souhaite / Je ne souhaite pas** que mon enfant apporte son gâteau d’anniversaire.

Dans l’affirmative, la date choisie est le

* Mon enfant présente des **allergies** aux allergènes suivants :

1.

2.

3.

Concernant le(s) **parent(s) relais**  (cochez votre meilleur choix) :

* Je suis d’accord d’être parent relais pour l’année scolaire 2023-2024. Mon numéro de téléphone est le suivant :
* Je pourrais éventuellement être parent relais mais j’ai besoin de quelques informations supplémentaires afin de mieux cerner ce rôle. Mon numéro de téléphone est le suivant :
* Je préfère ne pas être parent relais cette année.